

protection de l'environnement devraient contribuer à la croissance. A cet égard, il importe d'intensifier les efforts en vue d'une avancée technologique permettant de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement.

Grâce à une évaluation précise des coûts, des avantages et des implications en termes de ressources de la protection de l'environnement, les gouvernements devraient être mieux à même de trouver le juste équilibre entre les décisions en matière de prix (par exemple taxes ou subventions) et de réglementation, en tenant compte, lorsque cela est possible, de la valeur des ressources naturelles.

Nous encourageons la Banque mondiale et les banques de développement régionales à intégrer la dimension de l'environnement dans leurs activités. Il sera demandé à des organisations internationales comme l'OCDE et l'Organisation des nations unies ainsi qu'à ses institutions spécialisées de mettre en oeuvre de nouvelles techniques d'analyse qui aident les gouvernements à évaluer les mesures économiques nécessaires à une meilleure qualité de l'environnement. Nous demandons à l'OCDE, dans le cadre de ses travaux sur la prise en compte de l'environnement dans la décision économique, d'examiner comment élaborer certains indicateurs de l'environnement. Nous attendons de la Conférence des Nations Unies de 1992 qu'elle donne un élan supplémentaire à la protection de l'environnement.

38) Pour aider les pays en développement à remédier aux dommages passés et les encourager à prendre les mesures souhaitables en matière d'environnement, il convient d'envisager des incitations économiques incluant l'utilisation de mécanismes d'aide ainsi que des transferts spécifiques de technologie. Dans des cas particuliers, l'annulation de la dette née de l'aide publique au développement, et des accords